

## **Réunion des Premières Nations et des premiers ministres : Foire aux questions**

*Veillez noter que la Réunion des Premières Nations et des Premiers ministres (RPNPM) n'est pas un événement organisé par l'APN, ni une Assemblée. Il s'agit d'un forum de haut niveau dont la participation est limitée et réservée aux Chefs désignés par les instances dirigeantes régionales. L'APN ne propose ni inscription ni accréditation pour cet événement.*

### ***Quand la Réunion des Premières Nations et des premiers ministres aura-t-elle lieu et où se tiendra-t-elle?***

La RPNPM se tiendra les 25 et 26 octobre 2026 à Ottawa sur le territoire traditionnel non cédé algonquin. Les détails définitifs concernant le lieu seront annoncés prochainement.

### ***Quelles sont les activités prévues pour la journée de cérémonie du 25 octobre?***

Il est actuellement prévu que la cérémonie se déroule le dimanche après-midi. Les détails concernant le programme, l'horaire et le lieu sont encore en cours d'élaboration et seront communiqués dès qu'ils auront été confirmés.

### ***Comment les Premières Nations ont-elles été mobilisées pour contribuer à définir les sujets à aborder, l'ordre du jour et les résultats attendus?***

L'APN a négocié une date à l'automne 2026 afin de garantir que les Chefs aient le temps de discuter de la RPNPM dans le cadre de diverses tribunes régionales, nationales et virtuelles, notamment lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APN en juillet.

Un temps considérable a été consacré à permettre aux Chefs d'élaborer, de débattre et d'approuver des résolutions, ce qu'ils ont fait. Ces mandats guident les travaux de l'APN depuis juillet.

La Cheffe nationale et des représentants de l'APN ont participé à de nombreuses rencontres régionales en vue de fournir des informations sur la RPNPM et de dialoguer avec les Premières Nations. Les Chefs régionaux de l'APN se réunissent régulièrement pour discuter de la planification et des progrès réalisés.

L'APN a organisé trois rencontres virtuelles afin de favoriser une large participation des Premières Nations de tout le pays. De plus amples informations sur ces rencontres virtuelles sont disponibles à l'adresse <https://afn.ca/fr/evenements/reunion-des->

[premieres-nations-et-des-premiers-ministres-rpnpm-de-2026-de-lassemblee-des-premieres-nations/](https://premieres-nations-et-des-premiers-ministres-rpnpm-de-2026-de-lassemblee-des-premieres-nations/).

Le processus de planification a comporté une série de rencontres avec les dirigeants et les experts techniques des Premières Nations afin d'éclairer l'ordre du jour, en s'appuyant sur les enseignements tirés des processus antérieurs et en définissant les enjeux prioritaires pour une action collective.

***Qui participera à la Réunion des Premières Nations et des premiers ministres, et comment les représentants régionaux seront-ils choisis?***

Les Chefs régionaux de l'APN travaillent avec les dirigeants de leurs régions respectives pour organiser la présence des participants dans la salle de réunion principale, les places étant attribuées en fonction du nombre de Premières Nations dans chaque région. Ces dispositions seront finalisées prochainement et communiquées aux Chefs.

***Qui prendra place dans la salle de réunion principale?***

Les listes de participants et la répartition des places sont encore en cours de confirmation et seront finalisées prochainement avec les représentants fédéraux et provinciaux, puis communiquées en collaboration avec le bureau du premier ministre.

***Pourquoi le nombre de places et de badges d'accès à la salle est-il limité?***

L'APN travaille avec les Chefs régionaux ainsi qu'avec les responsables fédéraux et provinciaux pour finaliser les détails relatifs à l'événement et à la sécurité. Ces détails seront finalisés prochainement avec les représentants fédéraux et provinciaux, puis communiqués en collaboration avec le bureau du premier ministre.

***Chaque Chef aura-t-il l'occasion de prendre la parole?***

Malheureusement, une réunion d'une seule journée ne permet pas d'accorder un temps de parole officiel à chaque Chef. L'ordre du jour officiel doit rester ciblé.

Toutefois, afin de garantir la présence du plus grand nombre possible de Chefs, l'APN travaille avec les Chefs régionaux ainsi qu'avec les responsables fédéraux et provinciaux pour finaliser les détails relatifs à l'événement et à la sécurité. Ces détails seront finalisés au cours des prochaines semaines avec les représentants fédéraux et provinciaux, puis communiqués en collaboration avec le bureau du premier ministre.

### ***Comment puis-je faire connaître ma position si je n'ai pas l'occasion de prendre la parole?***

Dans le cadre du processus de consultation, les Chefs ont établi une liste de moyens permettant aux dirigeants et aux Premières Nations de faire valoir leurs priorités et de faire entendre leurs messages :

- Des événements et rassemblements régionaux.
- Des interventions auprès des Chefs régionaux.
- Des mémoires, des lettres et des documents d'orientation peuvent être compilés et transmis aux premiers ministres.
- Des échanges informels pourraient avoir lieu lors des rassemblements des 25 et 26 octobre, notamment pendant les pauses et le déjeuner.
- Des espaces pourraient être prévus pour des discussions bilatérales ou régionales, sous réserve des dispositions logistiques définitives.
- Les Chefs seront également libres de s'exprimer publiquement et d'échanger avec les médias présents lors de la réunion.

### ***Comment puis-je en savoir plus?***

Vous pouvez en savoir plus en consultant le site Web de l'APN à l'adresse [www.afn.ca](http://www.afn.ca). Des rapports de synthèse sur les consultations menées auprès des Premières Nations y ont été publiés, et des documents de référence et d'accompagnement sont disponibles. D'autres informations seront publiées et mises à jour dès qu'elles seront disponibles.